

Institut national de la statistique
et de la démographie



Note trimestrielle sur les statistiques du commerce extérieur

Deuxième trimestre 2024

Juillet 2024

B
U
L
L
E
T
I
N
S

Ministère de l'économie, des
finances et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de
la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



Note trimestrielle sur les statistiques du commerce extérieur

Deuxième trimestre 2024

Directeur Général :
Directeur Général Adjoint :
Directeur des Statistiques et des Synthèses Economiques :
Chef de Service des statistiques d'entreprises, du commerce,
de l'économie rurale et de l'environnement :

Boureima OUEDRAOGO
Bernard BERE
Barbi KABORE

Abdoul-Aziz OUEDRAOGO

Equipe de rédaction :

Karim SARA
Dansané OUEDRAOGO
Marcel OUEDRAOGO
Dramane CESSOUMA

Lecteurs :

Didier KABRE
Ali KABORE
Ibrahima TRAORE
Gaétan BASSINGA
Zambendé SIGUIBEOGO

Juillet 2024

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
I. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR	7
I.1 STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS.....	7
I.2 PAYS CLIENTS DU BURKINA FASO	8
I.3 STATISTIQUES SUR LES IMPORTATIONS.....	11
I.4 PAYS FOURNISSEURS DU BURKINA FASO	12
I.5 BALANCE COMMERCIALE ET TAUX DE COUVERTURE	14
II. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR.....	15
II.1 INDICES A L'EXPORTATION	15
<i>Indice de Paasche des prix à l'exportation.....</i>	15
<i>Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation.....</i>	16
<i>Indice des valeurs totales à l'exportation</i>	17
II.2 INDICES A L'IMPORTATION	18
<i>Indice de Paasche des prix à l'importation.....</i>	18
<i>Indice de Laspeyres des quantités à l'importation.....</i>	19
<i>Indice des valeurs totales à l'importation</i>	20
II.3 AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR	21
<i>Indice des termes de l'échange (ITE).....</i>	21
<i>Indice de gain à l'exportation (IGE).....</i>	21
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	22
NOTE SUR LE CALCUL DES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR.....	23
AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	26

SIGLES ET ABREVIATIONS

BC	Balance commerciale
CTCI	Classification type pour le commerce international
DSSE	Direction des statistiques et des synthèses économiques
ICE	Indice du commerce extérieur
IGE	Indice de gain à l'exportation
ILQ	Indice de Laspeyres des quantités
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IPP	Indice de Paasche des prix
ITE	Indice des termes de l'échange
IVT	Indice des valeurs totales
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SSECERE	Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement
Nda	Non désignés ailleurs
TC	Taux de couverture
2T23	Deuxième trimestre 2023
3T23	Troisième trimestre 2023
4T23	Quatrième trimestre 2023
1T24	Premier trimestre 2024
2T24	Deuxième trimestre 2024

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Evolution des exportations en valeur et en volume	7
Tableau 02 : Evolution des principaux produits exportés en valeur FOB (milliards de FCFA)	8
Tableau 03 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA)	8
Tableau 04 : Evolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes	11
Tableau 05 : Evolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA)	11
Tableau 06 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)	12
Tableau 07 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture	14
Tableau 08 : Evolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022	15
Tableau 09 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation	16
Tableau 10 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation	17
Tableau 11 : Evolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022	18
Tableau 12 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation	19
Tableau 13 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation	20
Tableau 14 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur	21
Tableau 15 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'exportation	26
Tableau 16 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'exportation.....	27
Tableau 17 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'importation	28
Tableau 18 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'importation.....	29
Tableau 19 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'exportation	30
Tableau 20 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'exportation	30
Tableau 21 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'importation	31
Tableau 22 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'importation	31

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 01 : Exportations (en %) du deuxième trimestre 2024 par destination	9
Figure 02 : Evolution en pourcentage des exportations vers l'UEMOA et la CEDEAO dans les exportations totales.....	10
Figure 03 : Importations (en %) du deuxième trimestre 2024 par pays fournisseur.....	12
Figure 04 : Evolution en pourcentage des importations provenant de l'UEMOA et de la CEDEAO dans les importations totales.....	13
Figure 05 : Evolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture.....	14
Figure 06 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation	15
Figure 07 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation	16
Figure 08 : Evolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation	17
Figure 09 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation	18
Figure 10 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation	19
Figure 11 : Evolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation.....	20
Figure 12 : Evolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange	21
Figure 13 : Evolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation	21
Figure 14 : Evolution du cours de l'or (Londres) et du coton Index A (Liverpool)	31

AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, la **note du deuxième trimestre 2024 sur les Statistiques du commerce extérieur (SCE) du Burkina Faso**.

Cette note est élaborée par le Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement (SSECERE) de la Direction des Statistiques et des Synthèses Economiques (DSSE) de l'Institut en complément aux publications annuelles que sont la **situation annuelle du commerce extérieur et l'annuaire du commerce extérieur du Burkina Faso**.

Elle propose un ensemble d'indicateurs suivis de commentaires, donnant ainsi à l'utilisateur une vue synthétique de l'évolution conjoncturelle du commerce extérieur du pays. En application des recommandations internationales, toutes les statistiques portent sur le **commerce général**.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette note, notamment les services de la Direction Générale des Douanes du Burkina Faso pour la mise à disposition à temps du fichier mensuel des déclarations douanières et tous les utilisateurs des statistiques du commerce extérieur dont les contributions ont permis d'améliorer ce document.

En espérant que la présente note réponde à vos attentes, l'Institut reste à votre entière disposition pour toutes autres informations complémentaires.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

I. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR

Les statistiques des échanges extérieurs du Burkina Faso indiquent une tendance croissante de l'évolution des flux d'importations et d'exportations.

Structurellement déficitaire, la balance commerciale a cependant enregistré un excédent en 2020 et en 2021, dû notamment aux effets des mesures prises pour lutter contre la Covid19 qui ont entraîné une contraction des importations.

Le déficit commercial s'est détérioré au deuxième trimestre 2024 de 4,4 milliards de FCFA par rapport au trimestre précédent (Cf. tableau 07). En glissement annuel, le solde commercial s'est cependant amélioré de 99,6 milliards, passant de -186,7 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2023 à -87,1 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2024.

I.1 STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS

Les exportations du deuxième trimestre 2024 connaissent une baisse en valeur et en volume respectivement de 2,6% et 44,5% par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, elles enregistrent une hausse de 18,9% en valeur et une baisse de 37,6% en volume.

Tableau 01 : Evolution des exportations en valeur et en volume

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel	2T23	2T24
Exportations valeur FOB (en milliards FCFA)	686,8	624,4	705,2	838,2	816,7	- 2,6	18,9	1 380,6	1 654,9
Exportations (en milliers de tonnes)	532,0	465,0	425,0	597,4	331,9	- 44,5	- 37,6	1 143,3	929,3

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Au deuxième trimestre 2024, l'Or non monétaire demeure le principal produit exporté et représente 81,8% des valeurs d'exportations totales du pays. Il est suivi par les « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » qui représentent 4,8% des recettes d'exportations et du coton qui représente 3,5%. Ces trois (03) produits représentent 90,1% des recettes totales d'exportations, mettant en exergue la faible diversification des produits d'exportations.

Les recettes d'exportations de l'Or ont connu une hausse trimestrielle de 68,4 milliards de FCFA, soit un accroissement de 11,4%. Celles des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » sont passées de 16,3 milliards de FCFA au premier trimestre 2024 à 39,6 milliards au deuxième trimestre 2024. Celles du coton enregistrent une forte baisse de 76,7% comparativement au premier trimestre, traduisant ainsi le caractère saisonnier de ce produit.

En glissement annuel, des trois (03) principaux produits d'exportations, seul l'Or non monétaire enregistrent une hausse de 27,9%. Les « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » est en baisse de 7,1%.

Le tableau 02 permet d'apprécier les niveaux des dix (10) principaux produits exportés et d'observer leurs fluctuations.

Tableau 02 : Evolution des principaux produits exportés en valeur FOB (milliards de FCFA)

Code CTCl	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel	2T23	2T24
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	522,1	529,3	565,9	599,5	667,9	11,4	27,9	1 035,1	1 267,4
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	42,7	11,6	7,0	16,3	39,6	142,3	- 7,1	71,3	56,0
263	Coton	47,1	8,0	39,2	121,8	28,4	- 76,7	- 39,6	108,0	150,3
054	Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés	0,1	0,1	0,2	5,7	10,4	81,4	7 494,7	0,5	16,2
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	8,1	0,4	17,8	20,9	8,4	- 59,8	3,4	23,7	29,3
334	Produits raffinés du pétrole	0,0	5,0	7,0	7,2	8,1	11,5	50 657,1	3,7	15,3
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	17,6	17,9	12,6	18,6	7,6	- 59,1	- 56,7	33,4	26,2
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	6,3	2,9	0,8	1,0	6,0	509,3	- 5,2	11,2	7,0
424	Autres huiles végétales fixes	2,1	2,0	5,7	7,3	5,2	- 28,1	144,9	7,9	12,5
081	Nourritures destinées aux animaux (à l'exception des céréales non moulues)	2,8	0,6	1,1	4,3	3,4	- 19,0	24,3	7,2	7,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

I.2 PAYS CLIENTS DU BURKINA FASO

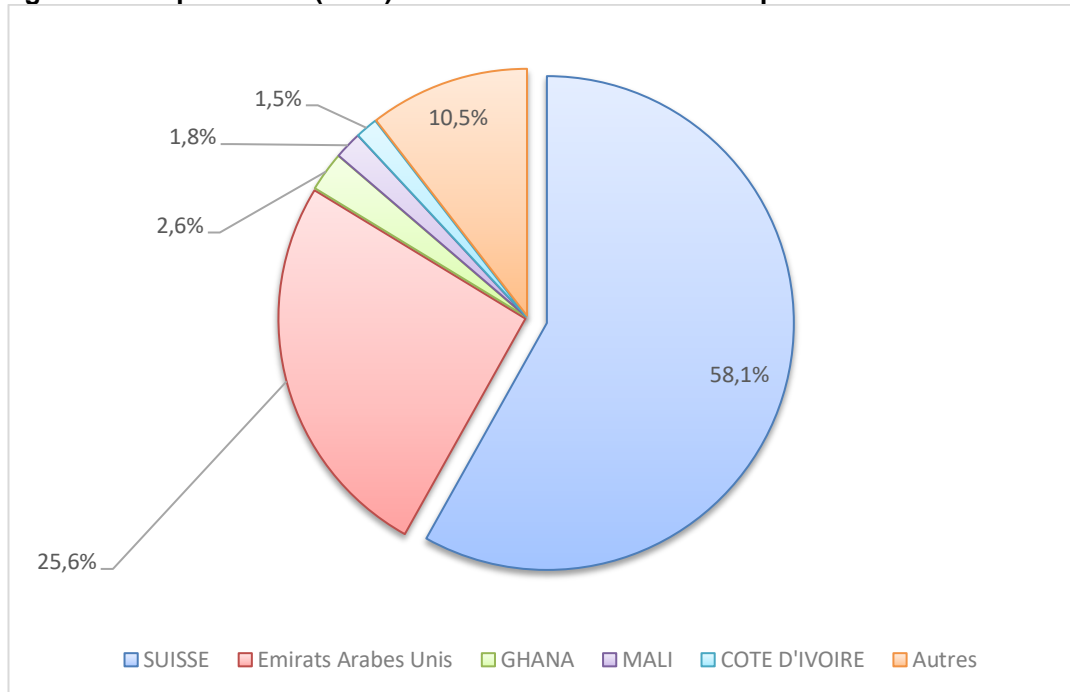
Au cours du 2ème trimestre 2024, les trois (03) principaux pays destinataires des exportations burkinabè sont la Suisse, les Émirats Arabes Unis et le Ghana, la Suisse étant de loin la principale destination avec 474,7 milliards de FCFA d'achats. En effet, 58,1% des recettes d'exportation du pays proviennent de la Suisse, grâce à un volume important d'or non monétaire exporté vers ce pays. Les exportations à destination des Émirats Arabes Unis représentent 25,6% des recettes d'exportation dont le principal produit exporté est également l'or non monétaire, représentant 94,1% de leurs achats. Enfin, vient le Ghana avec 2,6% des recettes d'exportation, dû aux exportations de « Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés » et des « Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes » représentant respectivement 47,7% et 12,0% de leurs achats. Ainsi, les exportations vers ces trois (03) pays ont généré 86,3% de la valeur globale des exportations au deuxième trimestre 2024.

Tableau 03 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel	2T23	2T24
Suisse	452,2	466,9	441,0	460,8	474,7	3,0	5,0	919,6	935,4
Emirats Arabes Unis	71,7	66,0	83,1	142,0	208,9	47,1	191,5	81,5	350,9
Ghana	8,7	14,2	18,9	11,6	21,1	82,2	141,1	16,3	32,7
Mali	40,0	23,1	22,6	30,3	14,6	- 51,7	- 63,4	117,0	45,0
Cote D'ivoire	25,0	4,1	18,9	55,4	11,9	- 78,5	- 52,3	59,4	67,3
Singapour	14,5	-	18,7	-	11,0	-	- 24,3	31,4	11,0
Togo	11,3	3,5	11,2	14,5	10,6	- 27,1	- 6,9	25,6	25,0
France	7,6	4,1	3,2	9,8	7,7	- 21,5	0,7	14,5	17,5
Inde	2,5	0,2	44,3	19,8	6,1	- 69,4	139,1	5,8	25,9
Sénégal	4,4	3,6	2,0	4,3	5,1	18,0	15,2	9,9	9,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Figure 01 : Exportations (en %) du deuxième trimestre 2024 par destination



Source : INSD/DSSE/SSECERE

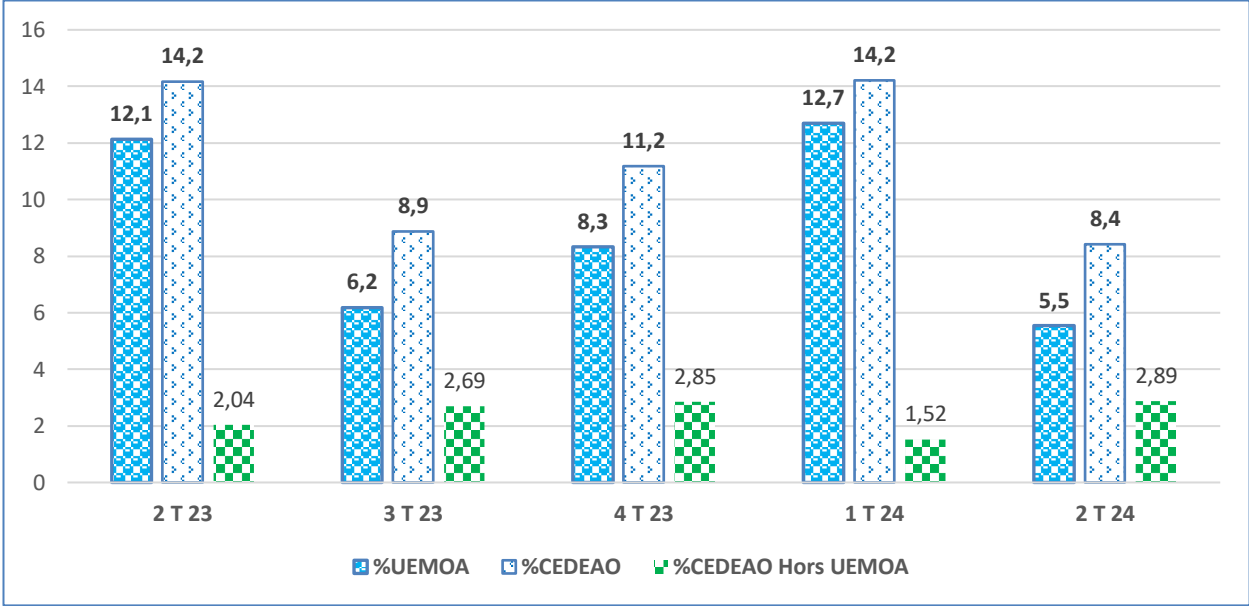
Au cours de la période sous revue, les exportations vers la CEDEAO se sont établies à 68,8 milliards de FCFA (8,4% des exportations totales du pays). Elles sont en baisse de 42,2% par rapport au trimestre précédent. Les principaux produits exportés vers la CEDEAO sont les « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (15,1%), les « Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés » (14,7%), les « Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (11,1%) et le coton (10,2%). Les exportations sont orientées essentiellement vers la Ghana qui représente à elle seule 30,7% des recettes d'exportations provenant de la CEDEAO. Elle est suivie du Mali (21,3%), de la Côte d'Ivoire (17,3%), du Togo (15,3%), du Sénégal (7,4%), du Niger (3,4%), du Nigeria (2,2%), de la Guinée Conakry (1,4%) et du Bénin (1,0%).

Les exportations vers l'UEMOA représentent 5,5% des exportations totales du pays. Elles sont passées de 106,3 milliards de FCFA au premier trimestre 2024 à 45,2 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2024, soit une baisse de 57,5%. Pour ce trimestre, la première destination des marchandises burkinabè dans l'espace UEMOA est le Mali. Il représente 32,4% des recettes d'exportations du Burkina Faso vers l'espace UEMOA. A hauteur de 14,6 milliards de FCFA, les exportations vers le Mali sont composées principalement de « Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (52,0%), des « appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces » (12,8%), des « Boissons non alcooliques, nda » (8,3%) et des « Nourritures destinés aux animaux (à l'exception des céréales non moulues) » (4,9%).

A la suite du Mali, viennent respectivement la Cote d'Ivoire (26,3%), le Togo (23,3%), le Sénégal (11,3%), le Niger (5,2%) et le Benin (1,5%).

Les exportations vers les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA représentent 2,9% des exportations totales du pays et 34,2% des exportations totales vers la CEDEAO. Elles sont passées de 12,7 milliards de FCFA au premier trimestre 2024 à 23,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2024, soit une forte hausse de 85,2%. Pour ce trimestre, la première destination des marchandises burkinabè vers les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA est le Ghana. Il représente 89,5 % des recettes d'exportations du Burkina Faso vers ces pays. Les exportations vers le Ghana sont composées principalement de « Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés » (42,7%), et les « Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes » (10,7%). Il est suivi du Nigéria avec 6,5% et de la Guinée Conakry avec 4,0%.

Figure 02 : Evolution en pourcentage des exportations vers l'UEMOA et la CEDEAO dans les exportations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

I.3 STATISTIQUES SUR LES IMPORTATIONS

Globalement, les importations en valeur enregistrent une baisse au deuxième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent. En effet, la valeur des marchandises importées a connu une baisse de 1,9% en glissement trimestriel. Cependant en glissement annuel, elle est en hausse de 3,5%. Quant aux quantités importées, elles sont en hausse de 1,7% au deuxième trimestre 2024 en glissement trimestriel. Cependant, en glissement annuel, le volume importé est en baisse de 1,8%.

Tableau 04 : Evolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel	2T23	2T24
Importations en valeur	873,5	867,7	971,3	920,9	903,8	- 1,9	3,5	1 738,0	1 824,7
Importations en volume	2 182,2	2 477,1	2 447,5	2 105,5	2 142,2	1,7	- 1,8	4 327,8	4 247,7

Source : INSD/DSSE/SSEC

La baisse trimestrielle des importations en valeur est due principalement à celle de certains produits tels que les « Produits raffinés du pétrole » (-44,7 milliards de FCFA), les « Gaz naturel et gaz manufacturé » (-8,2 milliards de FCFA), les « Produits médicaux et pharmaceutiques » (-3,9 milliards de FCFA), l'«Energie électrique » (-2,8 milliards de FCFA) et les « Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (-2,7 milliards de FCFA).

Tableau 05 : Evolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA)

Code CTCI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel	2T23	2T24
334	Produits raffinés du pétrole	278,7	284,2	409,1	353,0	308,3	- 12,7	10,6	528,7	661,2
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	43,0	33,3	39,5	44,5	40,6	- 8,7	- 5,6	79,6	85,0
351	Energie électrique	30,6	24,7	37,9	28,2	25,4	- 9,8	- 16,8	56,3	53,6
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	28,5	42,3	33,2	23,7	21,0	- 11,5	- 26,3	64,0	44,7
042	Riz	26,6	18,8	15,8	20,4	19,9	- 2,9	- 25,4	37,9	40,3
562	Engrais manufacturés	22,1	16,4	5,2	14,7	16,5	11,7	- 25,5	49,8	31,2
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	10,9	11,9	9,2	10,3	15,4	49,5	41,2	19,4	25,8
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	13,7	14,2	18,3	23,4	15,1	- 35,2	10,3	26,5	38,5
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	13,7	14,1	15,7	12,8	13,8	7,7	0,8	28,6	26,6
728	Autres machines et appareils spécialisés pour industrie particulière	6,0	8,0	7,0	11,2	13,2	17,9	119,8	14,0	24,5

Source : INSD/DSSE/SSECERE

I.4 PAYS FOURNISSEURS DU BURKINA FASO

La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur du Burkina au deuxième trimestre 2024. Le pays a importé de la Côte d'Ivoire 139,2 milliards de FCFA de marchandises, soit 15,4% des importations totales. Comparées aux importations du premier trimestre 2024, les importations provenant de la Côte d'Ivoire ont enregistré une baisse (16,8%). Ces importations sont composées essentiellement des « Produits raffinés du pétrole » (62,4%), de « l'Engrais manufacturé » (8,3%), de « Tabacs fabriqués » (6,7%), des « Produits et préparations alimentaires » (4,0%) et de l'énergie électrique (3,1%). La Côte d'Ivoire est suivie de la Chine (15,2%), de la Russie (10,9%), du Ghana (9,2%) et de la Belgique, Luxembourg (6,0%).

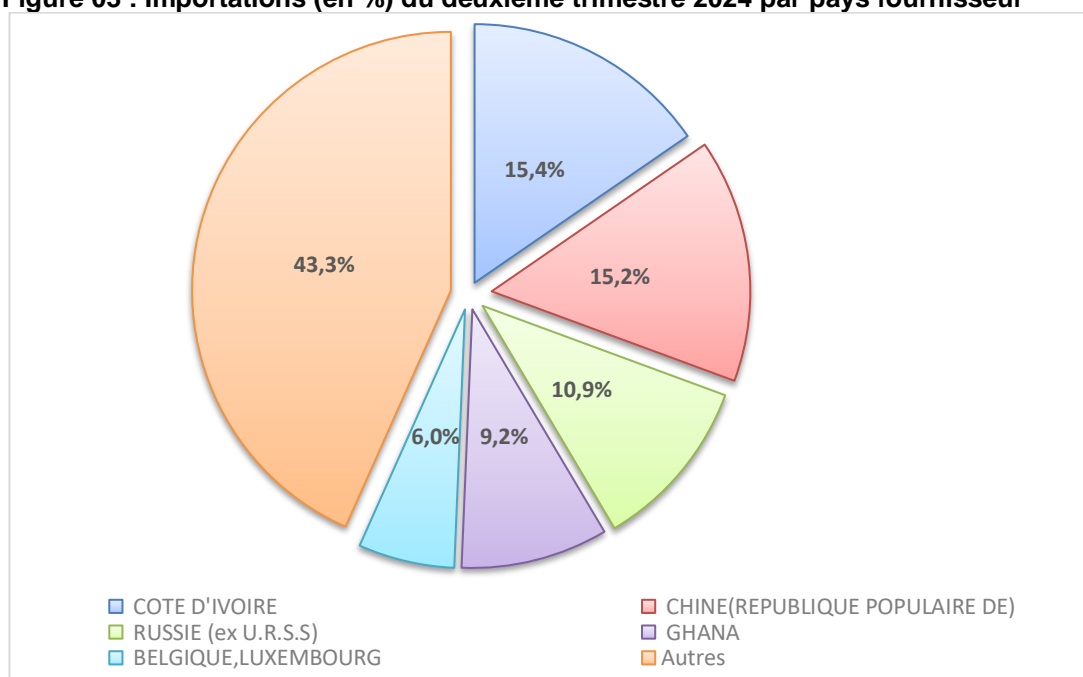
Tableau 06 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel	2T23	2T24
Cote d'ivoire	113,8	103,8	166,0	167,4	139,2	- 16,8	22,2	226,9	306,5
Chine (république populaire de)	123,0	129,4	119,9	136,2	137,6	1,0	11,8	244,5	273,8
RUSSIE (ex U.R.S.S)	85,7	85,0	97,8	108,1	98,1	- 9,2	14,4	135,5	206,1
Ghana	45,8	63,6	81,1	73,1	83,1	13,6	81,5	84,2	156,2
Belgique, Luxembourg	29,9	18,7	39,6	36,5	54,3	48,7	81,5	65,3	90,8
Inde	70,1	50,5	42,7	45,5	48,8	7,3	- 30,4	111,8	94,3
France	63,9	71,8	56,1	44,7	45,1	0,9	- 29,4	134,9	89,7
Etats-Unis d'Amérique (potorico)	28,3	34,4	52,9	30,3	22,1	- 27,1	- 22,1	60,9	52,4
Allemagne	15,2	16,4	15,7	13,9	20,2	45,1	32,8	54,2	34,1
Thaïlande	3,6	7,7	13,2	9,4	15,4	64,4	324,6	10,7	24,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Dans le top 10 des partenaires fournisseurs du Burkina Faso au cours du deuxième trimestre 2024, présenté dans le tableau 06 ci-dessus, tous les continents sont représentés ; exception faite de l'Océanie.

Figure 03 : Importations (en %) du deuxième trimestre 2024 par pays fournisseur



Source : INSD/DSSE/SSECERE

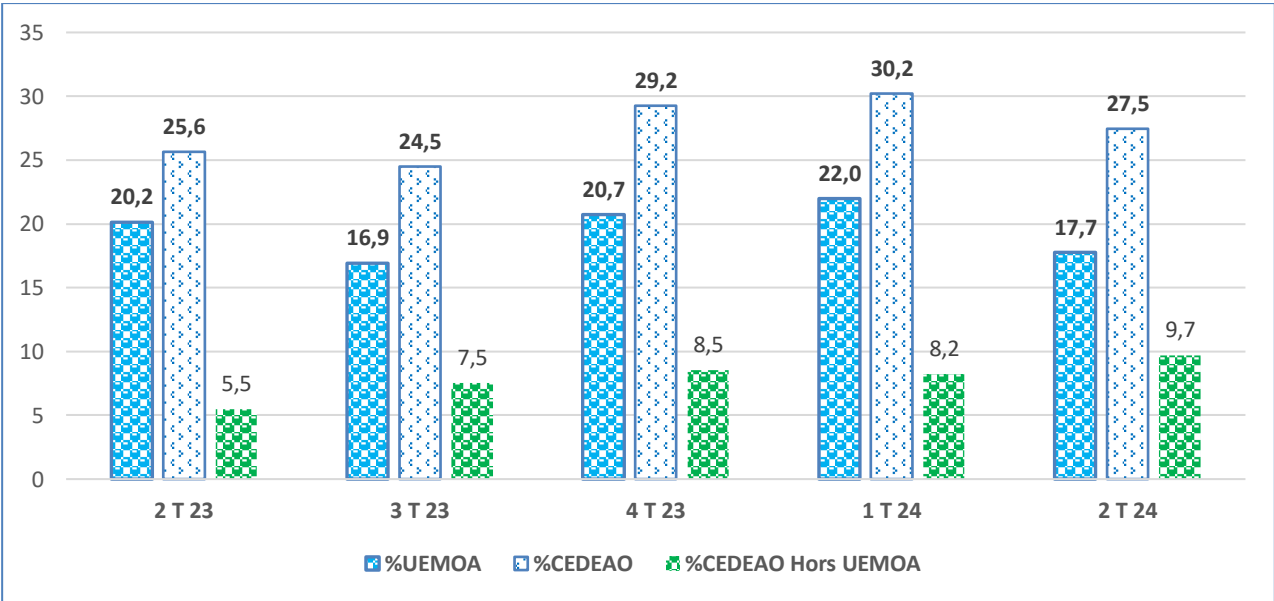
Les importations provenant des pays membres de l'espace CEDEAO se chiffrent à 248,1 milliards de FCFA (27,5% des importations totales). Les principaux produits importés de la CEDEAO sont les « Produits raffinés du pétrole » (52,4%), l'« Energie électrique » (10,3%) et les « Engrais manufacturés » (5,5%). Ces importations en valeur sont en baisse de 10,8% par rapport au trimestre précédent. Le premier fournisseur de marchandises du Burkina Faso dans l'espace CEDEAO est la Côte d'Ivoire avec 56,1% des importations dans cet espace. Elle est suivie du Ghana (33,5%), du Togo (2,9%) et du Sénégal (2,5%).

En ce qui concerne les importations du Burkina Faso provenant des pays membres de l'UEMOA, elles se chiffrent à 160,4 milliards de FCFA, soit 17,8 % des importations totales. Elles sont en baisse de 20,7% par rapport au premier trimestre 2024.

La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur du pays dans l'espace UEMOA avec 86,8% des importations provenant de l'espace. Les principaux produits importés de la Côte d'Ivoire sont les « Produits raffinés du pétrole » (62,4%), des « Engrais manufacturés » (8,3%), le « Tabacs fabriqués » (6,7%), les « Produits et préparations alimentaires » (4,0%) et l'énergie électrique (3,1%). Elle est suivie du Togo (4,5%), du Sénégal (3,9%), du Niger (3,4%), du Benin (0,7%) et du Mali (0,7%).

Les importations provenant des pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA se chiffrent à 87,8 milliards de FCFA (9,7% des importations totales). Ces importations en valeur sont en hausse de 17,9% par rapport au trimestre précédent. Le premier fournisseur de marchandises du pays dans l'espace CEDEAO hors UEMOA est le Ghana avec 94,9% des importations provenant de cet espace. Il est suivi essentiellement du Nigéria (4,6%).

Figure 04 : Evolution en pourcentage des importations provenant de l'UEMOA et de la CEDEAO dans les importations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

I.5 BALANCE COMMERCIALE ET TAUX DE COUVERTURE

Le déficit commercial s'était nettement amélioré au premier trimestre 2024 par rapport au quatrième trimestre 2023 respectivement de -82,7 milliards de FCFA et de -266,1 milliards de FCFA. Pour le deuxième trimestre 2024, il s'est légèrement détérioré par rapport au premier trimestre 2024. En effet, comparativement au trimestre précédent le solde commercial est passé de -82,7 milliards de FCFA à -87,1 milliards de FCFA. Cette légère détérioration au cours du trimestre sous revu est due à des baisses disproportionnées des exportations (-21,5 milliards de FCFA) et des importations (-17,1 milliards de FCFA).

En glissement annuel, la balance commerciale s'est nettement améliorée passant de -186,7 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2023 à -87,1 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2024.

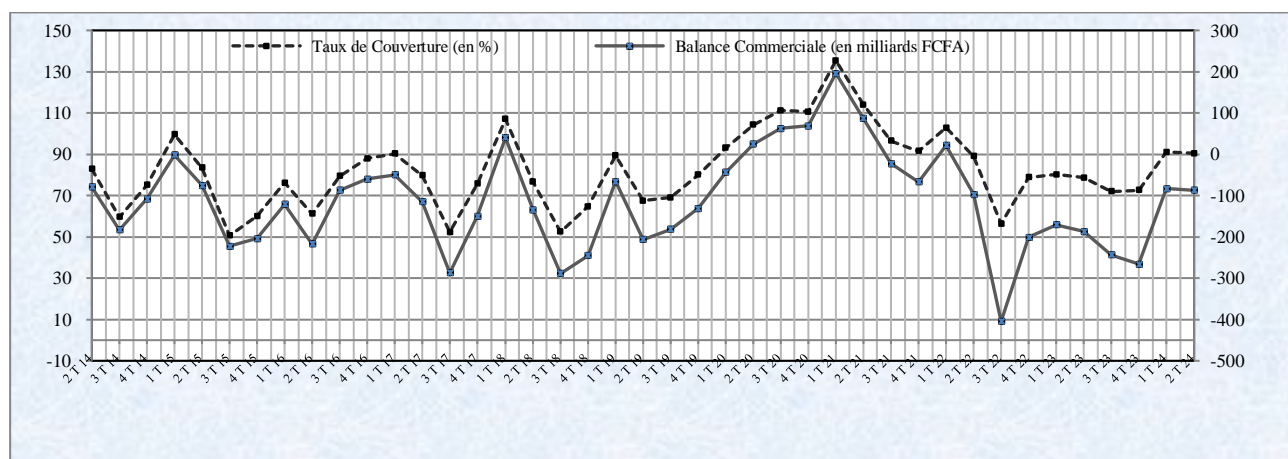
Le taux de couverture des dépenses d'importations par les recettes d'exportations connaît une légère baisse au deuxième trimestre 2024. En effet, il est passé de 91,0% au premier trimestre 2024 à 90,4% au deuxième trimestre 2024. Par conséquent, la couverture des dépenses d'importations du pays par les recettes d'exportations est insuffisante et se détériore.

Tableau 07 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel	2T23	2T24
Exportations FOB	686,8	624,4	705,2	838,2	816,7	- 2,6	18,9	1 380,6	1 654,9
Importations CAF	873,5	867,7	971,3	920,9	903,8	- 1,9	3,5	1 738,0	1 824,7
BC	- 186,7	- 243,3	- 266,1	- 82,7	- 87,1	5,3	53,3	- 357,4	- 169,8
TC (%)	78,6	72,0	72,6	91,0	90,4			79,4	90,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Figure 05 : Evolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture



Source : INSD/DSSE/SSECERE

II. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

Les indices du commerce extérieur sont des indicateurs économiques qui traduisent les performances et les évolutions du commerce extérieur du pays. Ils permettent d'évaluer les échanges de biens entre le pays et le reste du monde. Ces indices fournissent des informations qui permettent de déceler les changements intervenus dans les exportations et dans les importations.

II.1 INDICES A L'EXPORTATION

Les indices à l'exportation analysés dans cette section sont : l'indice de Paasche des prix, l'indice de Laspeyres des quantités et l'indice des valeurs totales. Ces indices synthétiques sont calculés à partir des indices élémentaires des différents produits à chaque période (un tableau détaillé des indices par produit figure en annexe).

Tableau 08 : Evolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022

	Trimestres					Glissement (%)	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel
Indice de Paasche des prix	102,6	101,5	103,7	107,4	116,5	8,5	13,6
Indice de Laspeyres des quantités	95,2	87,6	96,8	111,1	99,5	- 10,4	4,5
Indice des valeurs totales	97,7	88,9	100,4	119,3	116,0	- 2,8	18,7

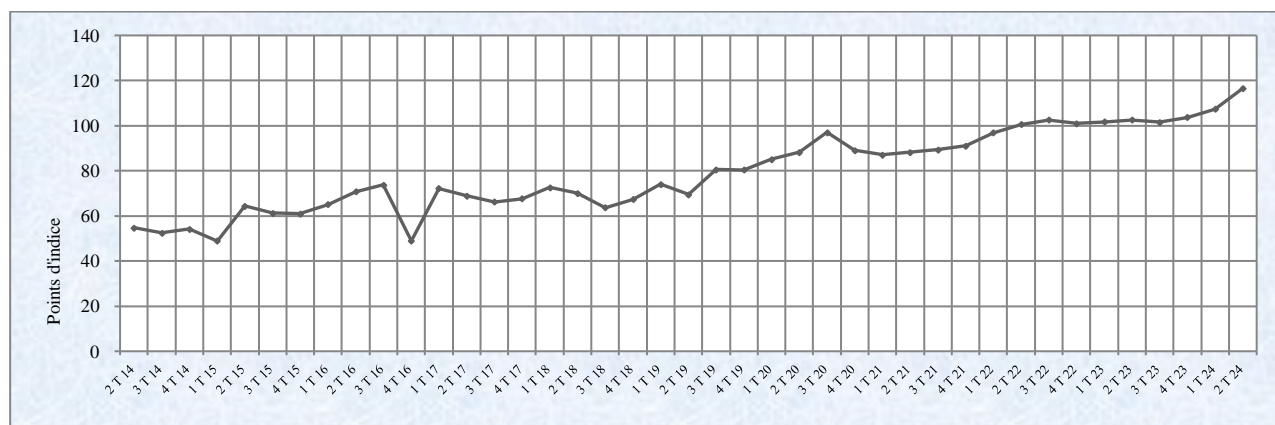
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice de Paasche des prix à l'exportation

L'indice de Paasche des prix à l'exportation du Burkina Faso a enregistré une hausse de 8,5% en glissement trimestriel et de 13,6% en glissement annuel. Cette hausse trimestrielle constatée est essentiellement imputable à la variation significative de l'indice des valeurs unitaires des « Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés » (+138,6%), des « Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces » (+96,9%), des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (+27,1%), de « l'or, non monétaire » (+12,4%), des « Produits raffinés du pétrole » (+11,6%) et des « Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile » (+3,2%).

La hausse en glissement annuel est le fait surtout de la variation remarquable des indices des valeurs unitaires des « Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés » (+720,9%), des « Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces » (+66,4%), des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (+16,0%), de « l'or, non monétaire » (+14,7%).

Figure 06 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits figure dans le tableau 09 ci-après.

Tableau 09 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100	104,7	100,5	103,2	106,8	120,1	12,4	14,7
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	64,2	219,6	243,6	58,6	74,5	27,1	16,0
263	Coton	100	110,1	120,6	101,6	107,9	102,3	- 5,2	- 7,1
054	Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés	100	298,0	341,1	390,6	1 025,3	2 446,5	138,6	720,9
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	100	120,6	42,4	97,3	128,2	132,3	3,2	9,7
334	Produits raffinés du pétrole	100	115,7	122,5	95,4	101,4	113,2	11,6	- 2,2
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	148,7	148,5	148,5	148,5	148,5	- 0,0	- 0,1
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	100	104,6	88,7	44,8	88,4	174,0	96,9	66,4
424	Autres huiles végétales fixes	100	123,1	124,6	138,2	148,0	136,1	- 8,1	10,5
081	Nourritures destinées aux animaux (à l'exception des céréales non moulues)	100	109,7	78,8	114,0	119,8	109,9	- 8,3	0,2

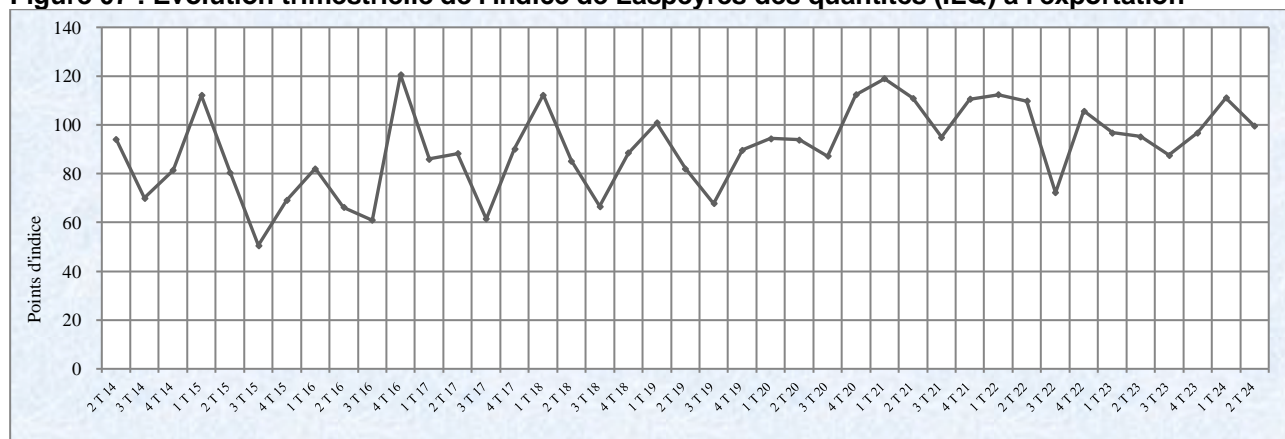
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits exportés, connaît un repli de 10,4% en glissement trimestriel et une hausse de (+4,5%) en glissement annuel. Le repli trimestriel de l'indice est principalement dû à la baisse des indices des principaux produits tels que le « Coton » (-75,4 %), les « Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile » (-61,1%), les « Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (-59,1%), les « Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés » (-24,0%), et les « Autres huiles végétales fixes » (-21,8%).

Par ailleurs, la hausse de +4,5% de l'indice, en glissement annuel, est du fait des fortes variations à la hausse des indices des produits raffinés de pétrole et des « Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés ».

Figure 07 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des quantités des autres produits figure dans le tableau 10 ci-après.

Tableau 10 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation

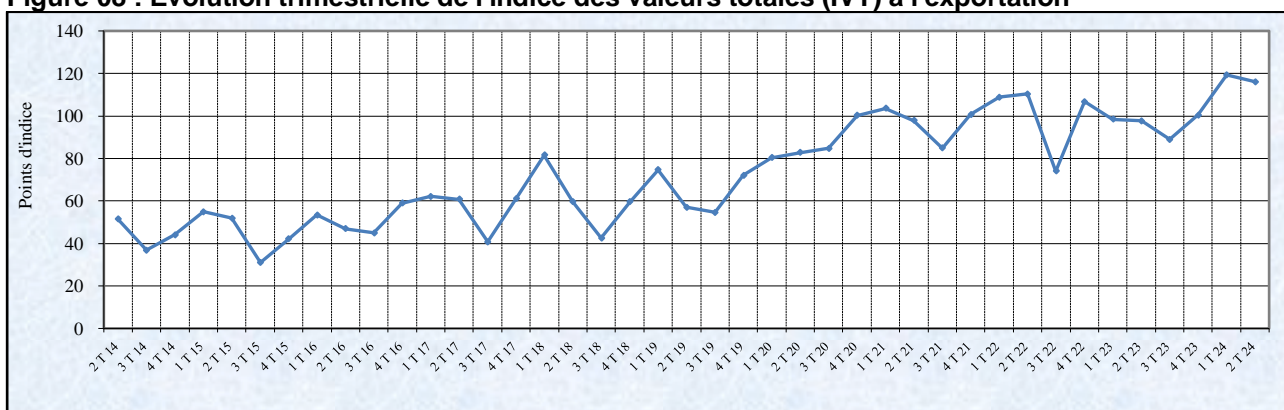
Code CTCI	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100	95,0	100,4	104,5	106,9	105,9	- 0,9	11,5
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	236,5	18,8	10,2	99,3	189,2	90,6	- 20,0
263	Coton	100	57,7	8,9	52,1	152,5	37,6	- 75,4	- 34,9
054	Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés	100	21,0	15,4	24,3	255,7	194,4	- 24,0	825,2
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	100	54,9	7,0	148,7	132,8	51,7	- 61,1	- 5,7
334	Produits raffinés du pétrole	100	0,3	80,9	146,4	142,2	142,1	- 0,1	51 777,3
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	92,9	95,0	66,8	98,6	40,3	- 59,1	- 56,6
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	100	211,1	114,3	60,2	38,9	120,3	209,5	- 43,0
424	Autres huiles végétales fixes	100	43,9	39,7	104,3	124,2	97,2	- 21,8	121,6
081	Nourritures destinées aux animaux (à l'exception des céréales non moulues)	100	145,4	42,9	57,6	204,4	180,5	- 11,7	24,1

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice des valeurs totales à l'exportation

L'évolution de l'indice des valeurs totales est la résultante de l'évolution des indices des valeurs unitaires et de celle des indices des quantités. L'indice des valeurs totales connaît une baisse en glissement trimestriel de 2,8%. Ce repli est imputable à celui de l'indice des quantités. En glissement annuel, la hausse de l'indice des valeurs unitaires de 13,6% couplée à la hausse de l'indice des quantités de 4,5% a entraîné une croissance de l'indice des valeurs totales de 18,7%.

Figure 08 : Evolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

II.2 INDICES A L'IMPORTATION

Les évolutions des indices à l'importation sont présentées dans cette section dans le but de déceler les changements conjoncturels essentiels des importations. Au cours du deuxième trimestre 2024, les indices enregistrent une baisse en valeur et une hausse en volume.

Tableau 11 : Evolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022

	Trimestres					Glissement (%)	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim.	Annuel
Indice de Paasche des prix (IPP)	100,6	95,9	97,8	99,4	95,0	- 4,4	- 5,6
Indice de Laspeyres des quantités (ILQ)	97,5	102,1	111,1	104,1	107,6	3,3	10,3
Indice des valeurs totales (IVT)	98,1	98,0	108,6	103,5	102,1	- 1,3	4,1

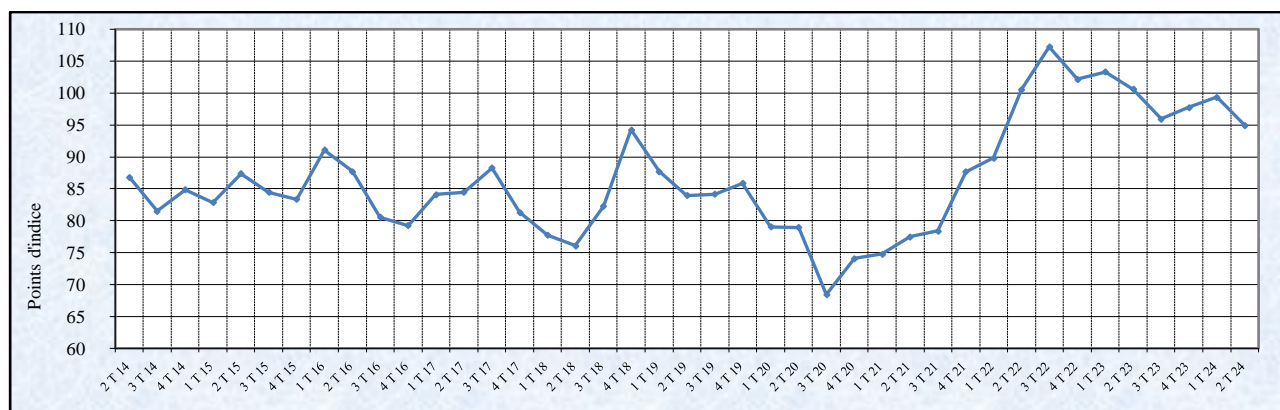
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice de Paasche des prix à l'importation

L'indice de Paasche des prix à l'importation enregistre une baisse de 4,4% en glissement trimestriel. Ce repli est du fait de la variation négative des indices des valeurs unitaires des principaux produits d'importation à l'exception des produits suivants : « Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » et « Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes » (Cf. Tableau 12).

En glissement annuel, l'indice de paasche des prix est également en baisse de 5,6%. Cette variation résulte principalement de la baisse des indices des valeurs unitaires des principaux produits d'importation à l'exception d'un seul produit : « Autres machines et appareils spécialises pour industrie particulière ».

Figure 09 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le tableau 12, ci-après renseigne sur les tendances de l'indice de Paasche des prix des principaux produits importés.

Tableau 12 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	Trimestres						Glissement (%)	
		2022	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim.	Annuel
334	Produits raffinés du pétrole	100	105,5	99,8	110,5	119,7	102,3	- 14,5	- 3,0
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	100	140,1	76,2	91,2	117,8	110,3	- 6,4	- 21,3
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	90,1	81,1	83,8	94,0	80,8	- 14,1	- 10,4
042	Riz	100	74,3	74,6	73,2	73,7	71,7	- 2,6	- 3,4
562	Engrais manufacturés	100	120,3	80,8	65,5	123,5	103,9	- 15,9	- 13,7
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	100	126,0	135,1	113,9	106,8	147,2	37,7	16,8
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	100	80,0	69,9	60,3	64,6	60,2	- 6,8	- 24,7
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	100	107,4	106,1	118,7	87,6	90,8	3,7	- 15,4
728	Autres machines et appareils spécialises pour industrie particulière	100	84,7	112,3	97,1	121,8	101,8	- 16,4	20,1
591	Désinfectants, insecticides, fongicides, herbicides, anti rongeurs	100	117,7	149,4	27,9	97,4	65,8	- 32,4	- 44,1

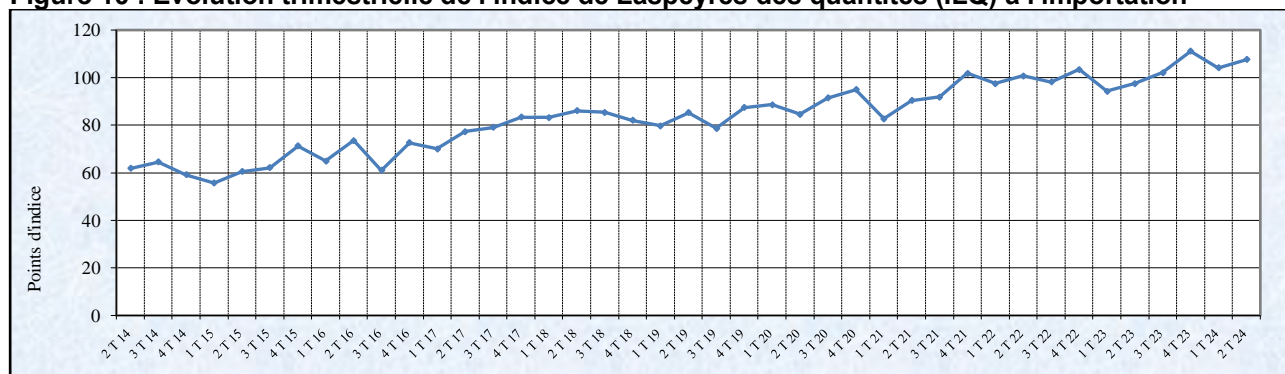
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice de Laspeyres des quantités à l'importation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits importés est en hausse de 3,3% en glissement trimestriel. Cette évolution s'explique par la variation des indices des quantités des produits suivants : les « Désinfectants, insecticides, fongicides, herbicides, anti rongeurs » (+325,9%), les « Autres machines et appareils spécialisés pour industrie particulière » (+41,1%), les « Engrais manufacturés » (+32,8%) et les « Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (+8,5%).

En glissement annuel, l'indice est également en hausse de 10,3%, une hausse soutenue par les variations des indices de quantités des « Autres machines et appareils spécialisés pour industrie particulière » de 83,0%, du « Gaz naturel et gaz manufacturé » de 46,5%, des « Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » de 20,9% , des « produits médicaux et pharmaceutiques » de 20,0%, des « Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes » de 19,2%, des «Produits raffinés du pétrole » de 14,0% et des «Désinfectants, insecticides, fongicides, herbicides, anti rongeurs » de 4,2%.

Figure 10 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le tableau 13, ci-après, renseigne sur les tendances de l'indice des quantités des principaux produits importés.

Tableau 13 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation

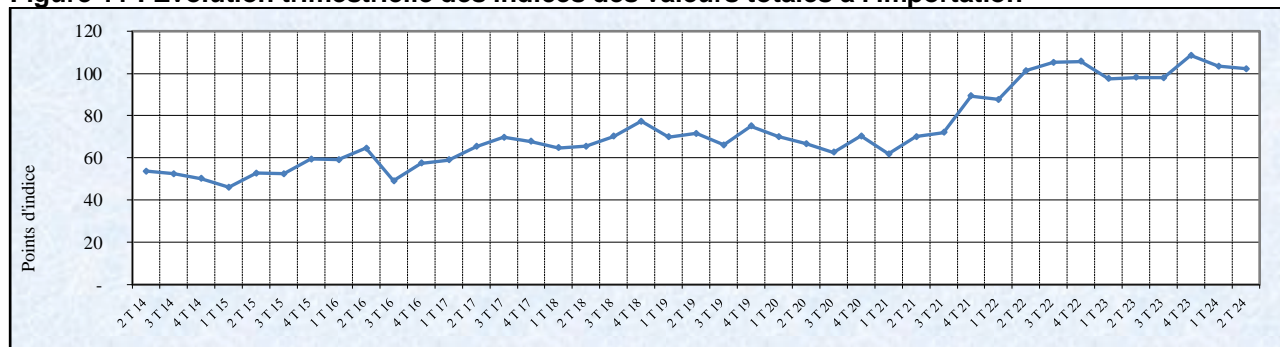
CODE CTEI	Libellé	Base	Trimestres					Glissement (%)	
			2022	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim.
334	Produits raffinés du pétrole	100	93,4	100,7	130,9	104,3	106,5	2,2	14,0
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	100	64,3	91,6	90,8	79,1	77,2	- 2,5	20,0
661	Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	105,5	173,8	132,0	84,2	86,8	3,1	- 17,7
042	Riz	100	159,7	112,4	96,3	123,8	123,4	- 0,3	- 22,7
562	Engrais manufacturés	100	144,1	159,2	61,7	93,6	124,3	32,8	- 13,7
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	100	86,1	87,3	80,0	95,9	104,1	8,5	20,9
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	100	85,0	100,4	150,0	179,0	124,5	- 30,4	46,5
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	100	76,2	79,9	79,4	87,4	90,8	3,9	19,2
728	Autres machines et appareils spécialisés pour industrie particulière	100	78,1	78,6	79,2	101,3	142,9	41,1	83,0
591	Désinfectants, insecticides, fongicides, herbicides, anti rongeurs	100	253,2	68,8	66,1	61,9	263,7	325,9	4,2

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice des valeurs totales à l'importation

L'indice des valeurs totales connaît un repli non négligeable de 1,3% en glissement trimestriel, résultant de la baisse de l'indice des valeurs unitaires de 4,4%. En glissement annuel, il est en hausse de 4,1%, favorisé par l'accroissement de 10,3% de l'indice des quantités.

Figure 11 : Evolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

II.3 AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

La balance commerciale et le taux de couverture mettent l'accent sur l'évolution en valeur des échanges du Burkina Faso avec ses partenaires. Une autre façon de percevoir l'évolution du commerce extérieur est d'élaborer, à partir des indices synthétiques, d'autres indicateurs tels que les indices des termes de l'échange et les indices de gain à l'exportation, qui permettent de mesurer les bénéfices tirés par le pays de ses échanges avec l'extérieur.

Tableau 14 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur

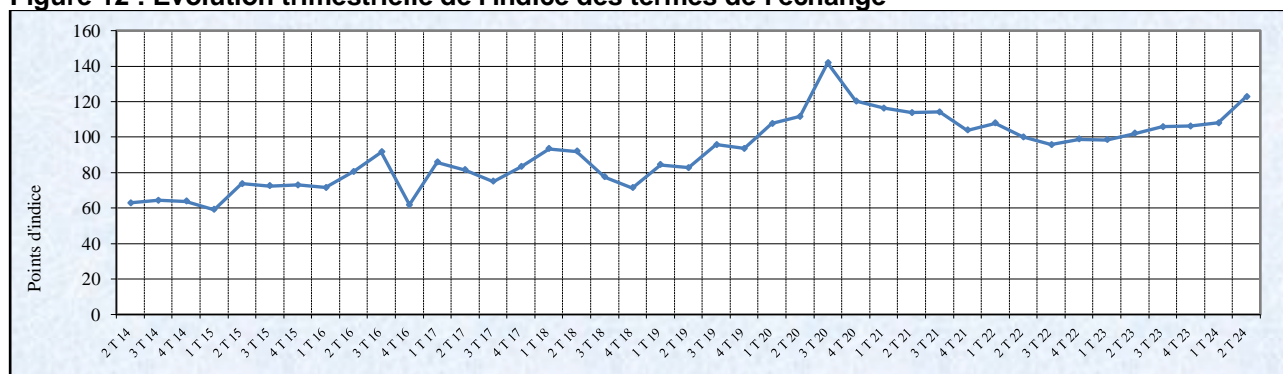
	Trimestres					Glissement %	
	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	Trim	Annuel
Indice des termes de l'échange	102,0	105,8	106,1	108,0	122,7	13,6	20,4
Indice de gain à l'exportation	109,2	128,4	115,7	97,3	124,4	28,0	14,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice des termes de l'échange (ITE)

Les termes de l'échange désignent le pouvoir d'achat de biens importés qu'un pays détient grâce à ses exportations. L'indice des termes de l'échange est égal à l'indice des prix à l'exportation rapporté à l'indice des prix à l'importation. Au deuxième trimestre 2024, l'indice des termes de l'échange se serait établi à 122,7 enregistrant une hausse de 13,6 % en glissement trimestriel et 20,4% en glissement annuel.

Figure 12 : Evolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange

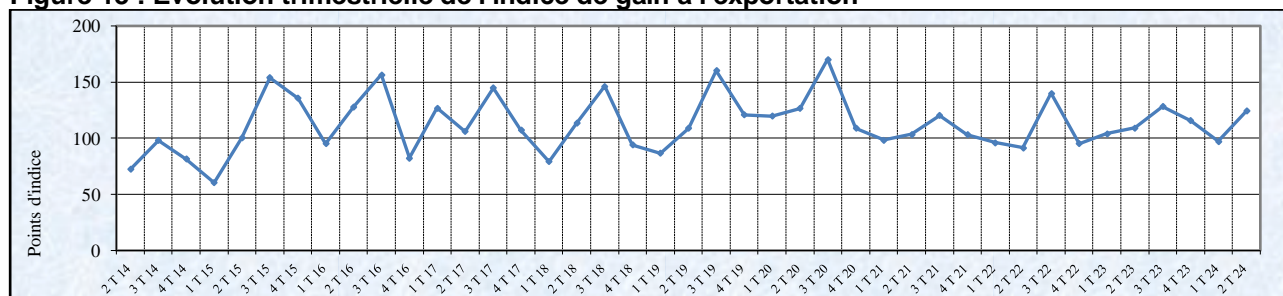


Source : INSD/DSSE/SSECERE

Indice de gain à l'exportation (IGE)

Cet indice est le rapport entre l'indice des termes de l'échange et l'indice de volume à l'exportation. Il traduit les gains obtenus par le pays en exportant ses produits. Un indice inférieur à 100 signifie un faible gain tiré des exportations. Au deuxième trimestre 2024, la valeur de l'indice de gain à l'exportation est de 124,4% traduisant ainsi un gain significatif tiré des exportations des produits burkinabè. Il s'est amélioré de 27,1 points de pourcentage passant de 97,3% à 124,4%. L'indice enregistre également une hausse de 14,0% en glissement annuel.

Figure 13 : Evolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note permet aux lecteurs de savoir comment les différents indicateurs proposés ont été obtenus. Cette clarification passe par un bref aperçu de la source d'information, de la nomenclature de produits utilisée et des indices proposés.

Source d'information

Les données brutes sur le commerce extérieur proviennent essentiellement des services de la Douane. Ces données sont fournies pour tous les produits ayant fait l'objet d'une déclaration d'exportation ou d'importation (d'où l'appellation de commerce officiel ou spécial dans le vocabulaire du commerce international), en valeur et en volume, par mois, trimestre ou année.

Nomenclature des produits

Dans l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, les marchandises sont regroupées et classées selon des nomenclatures. Il existe plusieurs nomenclatures sur le commerce extérieur dont la "Classification Type pour le Commerce International " (CTCI) et le Système Harmonisé (SH).

C'est la CTCI qui a été privilégiée (la CTCI révisée 4, version plus améliorée, est utilisée ici) par rapport au Système Harmonisé (SH) car elle est fondée sur le critère d'utilisation économique des produits, contrairement au SH qui s'appuie plus sur le critère tarifaire.

Indices

Le champ couvert par les indices est le commerce spécial et officiel, à l'importation comme à l'exportation et selon la nomenclature CTCI.

L'année de base, qui sert de référence à la comparaison des grandeurs, est l'année 2022. Il est procédé à un changement de base tous les cinq (5) ans pour tenir compte des modifications éventuelles de la structure des importations et des exportations ou de la couverture de l'échantillon utilisé pour le calcul des indices.

Les indicateurs suivants sont proposés aux utilisateurs :

- le solde de la balance commerciale et le taux de couverture ;
- les indices synthétiques : indice de Paasche des prix, indice de Laspeyres des quantités, indice des valeurs totales ;
- les indices élémentaires des principaux produits à l'exportation comme à l'importation ;
- l'indice des termes de l'échange et l'indice de gain à l'exportation.

Un seul indice ne peut pas rendre compte de la complexité de l'évolution du commerce extérieur d'où la multiplicité et la complémentarité des différents indicateurs.

Par exemple, les données en valeurs ne permettent pas de distinguer les variations de volume de celles qui résultent de mouvements de prix ou de modification des parités monétaires : un déficit de la balance commerciale dû à une augmentation brutale des prix du pétrole brut n'a pas la même signification et n'appelle pas aux mêmes mesures de politique économique qu'un déficit dû à une augmentation en volume des importations ou à une diminution en volume des exportations.

Définition des indices

Le choix retenu pour le calcul des indices synthétiques repose sur les formules suivantes :

- l'indice des prix ou des valeurs moyennes (valeurs unitaires) est calculé au moyen de la formule de Paasche. C'est un indice à pondérations variables déterminées à partir des valeurs courantes ;
- l'indice de volume (ou de quantité) est déterminé selon la formule de Laspeyres. C'est un indice à pondérations fixes déterminées à partir des valeurs de l'année de base ;
- l'indice des valeurs totales est un indice simple, et est le produit des indices de Paasche des prix et de Laspeyres des quantités.

Le choix de calculer un indice de Paasche des prix pour le commerce extérieur et non un indice de Laspeyres des prix comme c'est le cas pour les indices des prix à la consommation (IPC) par exemple, se justifie pour plusieurs raisons :

- dans le cas du commerce extérieur, disposant des statistiques sur la valeur, la quantité et les prix par période (annuelle, trimestrielle et mensuelle), il est plus facile et moins coûteux dans la pratique de déterminer des pondérations variables et changer d'année de base avec une périodicité courte ;
- la pondération variable a plus d'avantages que la pondération fixe. En effet, dans le cas du commerce extérieur, la composition des importations et des exportations évolue constamment et souvent considérablement de période en période ;
- par ce système, le panier de marchandises constituant l'échantillon s'adapte constamment aux modifications des habitudes d'importation et d'exportation ainsi qu'aux développements technologiques ;
- cette méthode est en conformité avec celle utilisée dans plusieurs instituts nationaux de statistique (INSEE-France, INS-Suisse, Statistique Canada, etc.), et avec les recommandations des standards internationaux en la matière (FMI).

NOTE SUR LE CALCUL DES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

INDICE DES VALEURS TOTALES

L'indice élémentaire de valeur est calculé au niveau du groupe, Il mesure l'évolution de la valeur du groupe exprimée en FCFA par rapport à sa valeur à l'année de base, Il est donné par la formule :

$$IVTP_t^i = \frac{P_t^i Q_t^i}{P_0^i Q_0^i} \times 100$$

Au niveau global, l'indice de valeur total (IVT) est donné par la formule suivante :

$$IVT = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

NB : L'indice "i" désigne le produit "i" et parcourt le champ de l'échantillon dont la taille est représentée par l'indice "n", L'indice "t" représente la période courante et "o" la période de base, Les lettres "P" et "Q" représentent respectivement le prix et la quantité, Ces différents symboles ont la même signification dans les autres formules (sauf mention particulière).

INDICE DE VOLUME

L'indice élémentaire de volume mesure la variation relative du poids total (en kg) importé ou exporté d'un groupe par rapport à son prix à l'année de base, Il est donné par la formule : $i = \frac{Q_t^i}{Q_0^i}$

Pour l'ensemble des importations ou des exportations, un indice de volume de type Laspeyres (ILQ) est utilisé et est donné par la formule :

$$ILQ = 100 \times \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

Cette formule peut se mettre sous la forme d'une moyenne arithmétique des indices élémentaires pondérée par la part respective de chaque groupe dans l'échantillon, C'est cette procédure qui a été utilisée pour l'établissement de l'indice général, La pondération de chaque groupe est obtenue en rapportant la valeur totale (en FCFA) du groupe de la période courante à la valeur totale de l'échantillon, La formule de calcul est la suivante :

$$ILQ = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i} = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * P_0^i Q_0^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$
 la pondération du groupe i à la période courante,

Avec $W_0^i = P_0^i Q_0^i$

$$ILQ = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * W_0^i}{\sum_i^n W_0^i}$$

INDICE DES PRIX

L'indice de Paasche des prix est calculé en divisant la valeur de la période courante calculée aux quantités de la période courante par la valeur de la période précédente calculée aux quantités de la période courante.

$$IPP = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}$$

$$\frac{1}{IPP} = 100 \times \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} * P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}$$

$$W_t^i = P_t^i Q_t^i \qquad \frac{1}{IPP} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} * W_t^i}{\sum_i^n W_t^i}$$

L'indice de Paasche est un indice synthétique égal à la moyenne harmonique des indices élémentaires pondérée par les valeurs de la période finale.

AUTRES INDICES

Pouvoir d'achat (PA_j^i)

Le pouvoir d'achat (PA_j^i) du produit "i" à l'exportation par rapport au produit "j" à l'importation est le prix du produit à l'exportation rapporté à celui de l'importation.

Nous avons : $PA_j^i = \frac{P_i}{P_j}$, Cet indicateur permet de déterminer la capacité de chaque produit d'exportation à acheter des produits importés, Les produits ciblés à l'exportation comme à l'importation sont des produits pondéreux pour la plupart ou parfois du fait de leur caractère "Vital".

Indice des termes de l'échange

L'indice des termes de l'échange, c'est l'indice des prix à l'exportation (ILPE) rapporté à l'indice des prix à l'importation (ILPI).

$$ITE = \frac{ILPE}{ILPI} \times 100$$

Si $ITE < 100$ on dit qu'il y a détérioration des termes de l'échange : ce qui signifie qu'il faudra exporter plus pour pouvoir payer une même quantité de produits étrangers achetés auparavant.

Si $ITE > 100$ on dit qu'il y a amélioration des termes de l'échange : c'est à dire qu'une même quantité de produits nationaux permet maintenant d'acquérir une quantité plus importante de produits étrangers.

Indice de gain à l'exportation

L'indice de gain à l'exportation (IGE) est égal à l'indice des termes de l'échange (ITE) rapporté à l'indice de volume des exportations (IPQE).

$$IGE = \frac{ITE}{IPQE} \times 100$$

AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 15 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CTCl	Libellé	1 T 22	2 T 22	3 T 22	4 T 22	1 T 23	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	97,6	102,6	100,3	99,4	104,4	104,7	100,5	103,2	106,8	120,1
263	Coton	96,4	98,6	122,0	105,7	114,0	110,1	120,6	101,6	107,9	102,3
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	76,6	90,0	231,1	156,3	66,8	64,2	219,6	243,6	58,6	74,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100,0	99,7	100,9	99,5	119,1	148,7	148,5	148,5	148,5	148,5
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	112,0	107,4	108,5	88,0	84,5	120,6	42,4	97,3	128,2	132,3
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	93,6	68,6	84,9	114,6	128,9	40,6	87,4	100,4	98,1	110,4
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	84,4	98,5	91,3	110,4	66,2	70,0	70,0	63,0	62,6	73,8
334	Produits raffinés du pétrole	69,2	103,3	125,7	114,9	111,6	115,7	122,5	95,4	101,4	113,2
424	Autres huiles végétales fixes	87,3	99,9	101,6	115,9	119,1	123,1	124,6	138,2	148,4	136,1
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	110,5	35,9	126,0	90,2	92,5	104,6	88,7	44,8	88,4	174,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Tableau 16 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	1 T 22	2 T 22	3 T 22	4 T 22	1 T 23	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	102,5	108,4	83,3	105,7	93,6	95,0	100,4	104,5	106,9	105,9
263	Coton	188,7	85,3	4,5	121,6	72,2	57,7	8,9	52,1	152,5	37,6
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	87,0	265,4	27,0	20,6	152,5	236,5	18,8	10,2	99,3	189,2
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	126,6	115,6	89,3	68,5	104,9	92,9	95,0	66,8	98,6	40,3
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	141,3	63,2	9,0	186,6	149,8	54,9	7,0	148,7	132,8	51,7
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	123,8	9,3	94,5	172,3	61,2	11,8	250,3	293,0	67,6	36,5
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	66,6	89,7	71,2	172,4	91,5	54,9	50,1	48,3	56,7	6,3
334	Produits raffinés du pétrole	141,0	63,4	112,6	83,1	65,7	0,3	80,9	146,4	142,2	142,1
424	Autres huiles végétales fixes	124,3	127,7	52,9	95,1	121,2	43,9	39,7	104,3	124,2	97,2
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	78,1	61,4	158,3	102,3	186,5	211,1	114,3	60,2	38,9	120,3

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Tableau 17 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	1 T 22	2 T 22	3 T 22	4 T 22	1 T 23	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24
334	Produits raffinés du pétrole	73,5	96,6	113,1	115,7	115,0	105,5	99,8	110,5	119,7	102,3
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	143,5	107,4	98,6	67,1	92,2	140,1	76,2	91,2	117,8	110,3
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	113,7	80,2	123,1	93,6	96,1	90,1	81,1	83,8	94,0	80,8
042	Riz	105,2	110,1	104,3	88,6	75,4	74,3	74,6	73,2	73,7	71,7
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	111,5	113,3	92,5	84,0	76,6	80,0	69,9	60,3	64,6	60,2
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	103,3	97,3	95,4	101,0	88,9	76,1	52,5	78,4	73,1	65,1
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	84,7	94,8	123,6	102,6	110,7	107,4	106,1	118,7	87,6	90,8
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	89,4	100,3	106,3	101,4	64,7	80,3	60,2	81,1	68,6	75,3
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	92,2	94,7	108,5	100,9	97,8	91,9	80,4	73,8	79,6	73,3
562	Engrais manufacturés	112,2	79,4	85,9	135,6	137,4	120,3	80,8	65,5	123,5	103,9

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Tableau 18 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	1 T 22	2 T 22	3 T 22	4 T 22	1 T 23	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24
334	Produits raffinés du pétrole	95,6	103,4	103,7	97,3	76,8	93,4	100,7	130,9	104,3	106,5
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	88,4	83,6	96,6	131,5	83,4	64,3	91,6	90,8	79,1	77,2
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	99,9	103,2	65,7	131,3	123,1	105,5	173,8	132,0	84,2	86,8
042	Riz	65,3	100,1	84,0	150,6	67,0	159,7	112,4	96,3	123,8	123,4
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	103,4	91,9	101,6	103,0	82,9	85,0	100,4	150,0	179,0	124,5
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	109,0	80,9	63,3	146,7	123,4	54,3	103,0	67,0	80,2	92,9
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	120,0	103,0	91,6	85,3	80,8	76,2	79,9	79,4	87,4	90,8
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	78,6	110,6	101,7	109,1	94,5	57,1	93,2	88,6	67,2	77,8
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	71,6	98,5	115,4	114,4	115,8	127,5	108,7	154,7	80,8	114,1
562	Engrais manufacturés	60,0	99,2	145,9	94,9	158,0	144,1	159,2	61,7	93,6	124,3

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Tableau 19 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	52,7	65,9	64,9	62,8	72,5	90,7	89,4	100,0	103,2
263	Coton	62,4	70,1	78,7	81,4	85,8	82,0	88,5	100,0	109,7
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	59,8	88,0	110,7	111,9	78,3	91,1	95,5	100,0	76,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	201,1	146,0	200,8	256,0	102,0	111,6	100,2	100,0	140,0
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	77,3	72,1	81,8	76,9	95,8	94,1	76,1	100,0	94,5
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	78,6	8,6	28,2	83,5	108,1	101,7	96,1	100,0	96,8
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	67,7	64,7	63,3	97,7	63,2	64,3	72,6	100,0	67,2
334	Produits raffinés du pétrole	61,8	46,2	51,9	62,7	67,2	54,0	52,3	100,0	106,5
424	Autres huiles végétales fixes	72,7	67,3	85,4	75,9	124,4	109,5	101,5	100,0	126,8
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	103,8	102,2	93,4	78,2	107,8	86,6	94,2	100,0	91,2

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Tableau 20 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	71,9	66,5	79,7	90,3	87,3	107,7	115,8	100,0	98,4
263	Coton	95,4	121,6	91,6	73,4	81,1	62,1	96,2	100,0	47,8
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	86,4	76,5	87,5	104,2	79,3	53,8	76,8	100,0	104,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	2,8	2,2	0,1	0,0	7,5	27,3	38,6	100,0	89,9
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	281,4	196,1	158,3	190,5	93,4	87,8	109,7	100,0	90,1
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	84,5	802,3	193,4	84,3	109,3	78,1	74,5	100,0	154,1
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	22,5	15,7	14,3	35,1	53,5	57,7	64,8	100,0	61,2
334	Produits raffinés du pétrole	161,2	68,3	75,8	119,2	86,5	66,9	67,2	100,0	73,3
424	Autres huiles végétales fixes	46,6	59,8	55,0	103,3	94,3	106,9	96,3	100,0	77,3
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	89,5	70,3	65,4	64,4	78,3	62,1	90,7	100,0	143,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Tableau 21 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
334	Produits raffinés du pétrole	65,2	54,8	57,2	63,0	67,4	57,4	59,9	100,0	107,5
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	105,7	89,5	89,1	81,9	87,1	68,7	99,4	100,0	96,8
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	93,8	87,0	91,0	90,3	75,3	85,3	80,4	100,0	87,0
042	Riz	109,8	102,8	103,2	104,9	107,9	114,0	118,2	100,0	74,3
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	64,8	59,5	70,0	74,8	72,0	73,5	80,4	100,0	69,8
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	67,7	65,3	75,0	80,5	74,4	56,8	71,3	100,0	74,1
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	106,1	102,9	111,8	120,5	124,1	115,5	105,2	100,0	110,7
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	62,3	58,0	68,5	73,4	70,7	59,8	72,9	100,0	70,5
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	62,4	58,5	59,0	59,1	63,4	58,3	75,4	100,0	85,3
562	Engrais manufacturés	126,1	122,8	106,8	91,5	80,5	84,9	73,2	100,0	107,0

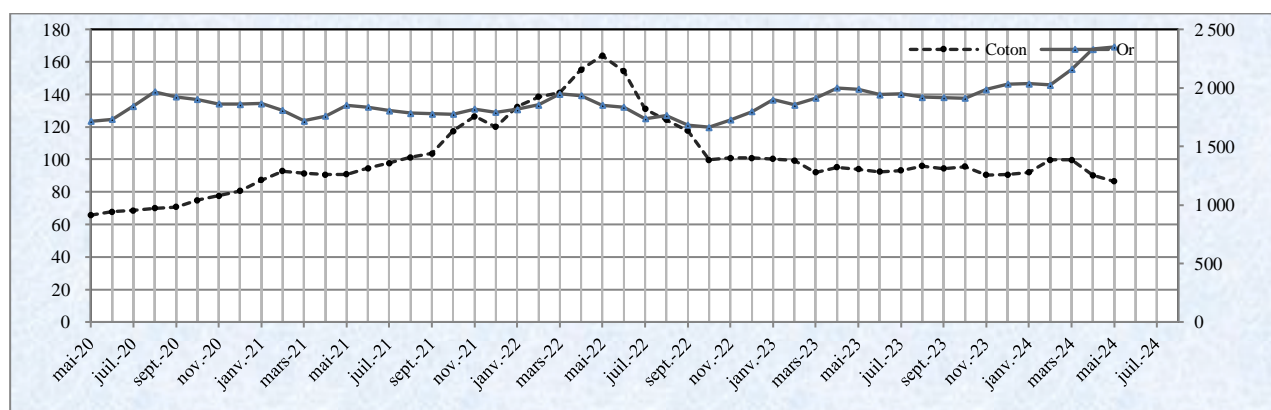
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Tableau 22 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
334	Produits raffinés du pétrole	60,3	59,4	72,5	78,0	77,8	77,2	88,0	100,0	100,5
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	54,1	74,6	57,3	87,7	77,0	106,7	73,1	100,0	82,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	59,1	69,0	83,8	72,8	63,9	103,4	118,2	100,0	133,6
042	Riz	51,7	67,1	71,2	86,2	71,6	57,0	37,3	100,0	108,8
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	46,6	51,9	60,9	67,1	74,7	86,5	99,1	100,0	104,6
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	85,5	103,0	109,8	89,0	100,3	111,1	83,7	100,0	86,9
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	63,4	63,5	77,4	86,9	89,8	82,9	113,0	100,0	79,0
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	83,2	101,4	83,5	79,6	83,1	105,7	112,6	100,0	83,4
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	63,2	69,3	74,8	70,7	62,2	70,2	93,3	100,0	126,7
562	Engrais manufacturés	91,8	125,4	110,5	107,9	66,2	103,4	79,4	100,0	130,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Figure 14 : Evolution du cours de l'or (Londres) et du coton Index A (Liverpool)



Source des données : INSEE

DSSE/SSECERE/2024/06

Juillet 2024